

Demande de conseils separation d'un commun accord

Par poochie, le 31/03/2010 à 14:43

Bonjour,

je vais me separer de mon mari d'un commun accord mais nous voulons faires les choses intelligement et j'aurais besoin de conseils et de renseignements

Quel est le cout d'un divorce

nous avons une entreprise en commun et souhaiterions finir de la payer avant de la vendre devons nous changer notre forme juridique avant ou apres la separation? est ce qu'un papier officialiser devant notaire peut suffir pour dire que chacun touchera sa part a la vente?

La pension alimentaire est elle obligatoire?

Pour le partage des biens (materiel) etant donne que nous avons un contrat de mariage seront ils partages en fonction de celui qui l'a acheter ou si nous sommes d'accord de qui prend quoi il nous suffit de le signaler a lavocat?

Pour notre fils je ne veux pas d'un droit de visite ou une garde alternéé nous souhaiterions qu'il nous voit librement? sommes nous quand meme obligés de faire un choix sur ordonnance quitte a ne pas la respecter?

un tas de question que je me pose et chaque cas est different si certains points ressemble a votre situations merci de me faire par de votre vecu cela pourra peut etre m'aider a y voir plus clair et a faire les meilleurs choix

merci